

# DIRECTIVES D'ÉVALUATION

## 2<sup>e</sup> Évaluation Défi Provincial GAF-STR

13 au 15 février 2026

### GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4  
514-252-3043 / [www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)  
Personne contact : Josée-Anne Adam  
[inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)



### COMITÉ ORGANISATEUR

#### QUÉBEC PERFORMANCE

Directrice : Léa Zanuto  
Courriel : [lanuto@gymqcperfo.com](mailto:lanuto@gymqcperfo.com)  
Site web : [www.gymqcperfo.com](http://www.gymqcperfo.com)



### LIEU

#### ARPIDROME DE CHARLESBOURG

750 rue de la Sorbonne, Québec, QC, G1H 1H1

- [Lien Google Map](#)
- *Stationnement gratuit directement au complexe sportif*

### SERVICES AUX PARTICIPANTS

(Athlètes, Spectateurs  
et Entraîneurs)

#### HÉBERGEMENT

##### **Hôtel & Suites Normandin Québec**

4700 boulevard Pierre-Bertrand  
Québec, QC, G2J 1A4  
418-622-1611 / [Site web](#)

*Groupe de chambres réservé pour le vendredi et samedi soir. 7 chambres 1 lit Queen et 13 chambres 2 lits Queen. Pour réserver dans le bloc de chambres : appeler 1-800-463-6721. Les participants ont jusqu'au 30 janvier 2026 pour réserver leur chambre dans le bloc. Aucune annulation ou modification de possible après le 30 janvier 2026.*

##### **Hôtel Courtyard Québec**

900 des Rocailles  
Québec, QC, G2J 1A5  
833-312-8251 / [Site web](#)

*Bloc de chambres nommé Québec Performance. 10 chambres 1 lit King + 1 canapé-lit de réservés. Appeler le 418-380-2700 pour parler à un agent et indiquer que vous souhaitez réserver une chambre dans le bloc nommé Québec Performance. Annulation sans frais jusqu'à 24h avant l'arrivée.*

#### FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

Aucun

#### STATIONNEMENT

Stationnement gratuit directement au complexe sportif

#### ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs sur le plateau d'évaluations.

## HORAIRE ET INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription et de paiement : 9 janvier 2026**
- **Date de publication de l'horaire : 16 janvier 2026**
- **Frais d'inscription :**

GAF (Défi 3 à 6)	72,50 \$
STR (Défi 1 à 6)	52,00 \$
Entraîneur	0,00 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$**
- **Demande de modification à l'horaire après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1<sup>e</sup> jour de l'évaluation** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1<sup>e</sup> jour de l'évaluation** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur

### PROCESSUS D'INSCRIPTION

Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.

1. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installez sur votre ordinateur.
2. Choisissez l'événement et le club.
3. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
4. Ajoutez les entraîneurs et leurs formations (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
5. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contactez Christian Turp ([cturp@gymqc.ca](mailto:cturp@gymqc.ca)).
6. Cliquez sur "envoyer inscription".
7. Lire la procédure et condition.
8. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
9. Le fichier s'enregistrera automatiquement sur votre ordinateur.
10. Envoyez le fichier Excel à GYMQC ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)) ainsi qu'au comité organisateur ([lzanuto@gymqperfo.com](mailto:lzanuto@gymqperfo.com)).

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement des inscriptions devra se faire :

1. Par chèque : Libellé au nom de « Québec Performance » et doit être retourné à l'adresse suivante: 750 rue de la Sorbonne, C.P.1, Québec, QC, G1H 1H1.
2. Par virement bancaire :
  - Transit : 20030
  - Institution : 815
  - Folio : 214211

### AUTRES

- Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
- Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.
- Il est possible de changer de catégorie jusqu'à 10 jours ouvrables avant la 1<sup>e</sup> journée de l'évaluation, moyennant les frais indiqués dans ces directives.

## ANNULATION

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur ([lzanuto@gymqcperfo.com](mailto:lzanuto@gymqcperfo.com)) et à Gymnastique Québec ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début de l'évaluation.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de l'évaluation. Les pièces acceptées sont les suivantes :
  - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
  - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;
  - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.